



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

LE SNETAA-FO A ÉTÉ REÇU EN AUDIENCE PAR LE MINISTRE

Le SNETAA-FO a interpellé le ministre dans une « lettre ouverte » datée du 24 janvier 2018 : « Nous pouvons tous basculer en Gallieni ». Dès le début de la mobilisation des professeurs du lycée toulousain, le SNETAA-FO l'a alerté sur l'inacceptable, ce qu'endurent quotidiennement les collègues.

Par un communiqué du 02 février 2018, « Lycée Gallieni : ça continue », le SNETAA-FO qui a salué les changements dans la chaîne hiérarchique a rappelé que si les professeurs de lycée professionnel pratiquent l'excellence, se donnant à fond pour tous les jeunes que la Nation nous confie, nous ne pouvons plus travailler avec des publics qui pourrissent nos missions. Les moyens doivent être mis dans les centaines de Gallieni dans toute la France.

Le ministre a reçu ce vendredi 09 janvier 2018 le SNETAA-FO en audience. Nous avons une nouvelle fois dénoncé les mesures du gouvernement précédent de sortir les lycées professionnels ZEP de l'éducation prioritaire. Les personnels ont besoin de moyens alloués : classes dédoublées, personnels d'éducation supplémentaires, « primes ZEP », etc. Nous demandons que les lycées professionnels ZEP recouvrent à minima les moyens qui leur étaient dévolus. L'excellence passe aussi par le traitement spécifique des lycées professionnels abandonnés.

Nous demandons le soutien du ministre aux collègues en proie aux violences de jeunes désocialisés :

- la parole du professeur prime sur la parole de l'élève ;
- tolérance zéro face aux incivilités et violences contre les enseignants et les élèves ;
- Les représentants de l'Etat, les professeurs de lycée professionnel, doivent être soutenus par leur ministre dans le discours et l'administration doit assurer son soutien et sa défense dans les faits.

Nous demandons à ce que le ministre ouvre une concertation pour identifier tous les Gallieni et leur assurer des moyens spécifiques à la hauteur de l'urgence de la situation.

Le ministre a rappelé qu'il s'était attaché à prendre des décisions pour d'abord retrouver la sérénité nécessaire au travail à Gallieni mais plus globalement, il tenait à rappeler son « attachement à donner tous les moyens pour assurer un climat scolaire serein. Cela commence par la sécurité des personnels et des élèves. »

Concernant notre demande d'ouverture d'une discussion sur les établissements confrontés aux difficultés exacerbées, si elle a bien été entendue, il semble qu'elle puisse être envisagée.

Le SNETAA-FO continuera à rappeler cette exigence jusqu'à ce qu'on puisse l'obtenir : il en va des conditions réelles de travail de tous les professeurs qui, partout, sont remis en cause dans leur mission. Ce n'est que le début de notre combat.

Nous avons profité de cette audience pour rappeler les attentes et les lignes rouges du SNETAA-FO dans le rapport de la commission Calvez-Marcon qui sera remis au ministre prochainement. Nous avons redit tout le mal que nous pensions des préconisations du rapport Brunet sur les formations initiales en enseignement professionnel (communiqué du SNETAA-FO du 31/01/2018).

De ce rapport Calvez-Marcon, le ministre consultera les partenaires sociaux avant de retenir les préconisations dans la cohérence des choix gouvernementaux.

Dans un dernier temps, nous avons rappelé nos craintes quant aux choix de certains recteurs d'une saignée annoncée dans la DHG des lycées professionnels pour la prochaine rentrée et des suppressions de postes de professeurs de lycée professionnel alors que le ministre nous a réaffirmé sa volonté de ne plus sur-orienter les élèves de fin de troisième vers l'enseignement général et technologique. Nous lui avons demandé d'intervenir.

Enfin nous avons rappelé nos demandes d'ouvertures de discussions sur les questions de formation des professeurs de lycée professionnel (ESPE), de la titularisation des professeurs contractuels, de l'ouverture d'un grand débat sur la reconnexion de l'enseignement général aux métiers et de l'avenir du lycée professionnel tertiaire.

Ces questions pourront être traitées lors d'une audience spécifique « RH » au cabinet.

Si l'écoute du ministre a été favorable, nous demandons maintenant des actes forts, visibles sur le terrain, conformes aux intentions annoncées.